



MÉLANGES ASIATIQUES

TIRÉS DU

BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES

DE

ST.-PÉTERSBOURG.

TOME V.

LIVRAISON 6 ET DERNIÈRE.

ST.-PÉTERSBOURG, 1868.

Commissionnaires de l'Académie Impériale des sciences:

à St.-Petersbourg

à Riga

à Leipzig

MM. Eggers et Cie, H. Schmitz-
dorff et J. Issakof,

M. N. Kymmel,

M. Léopold Voss.

Prix: 30 Cop. arg. = 10 Ngr.



$\frac{25 \text{ Avril}}{7 \text{ Mai}}$ 1867.

**Rapport sur un recueil de documents historiques
publié par la Commission archéographique
du Caucase, par M. Brosset.**

L'Académie m'a chargé, dans la séance générale du 3 février de cette année, § 20 du Procès-Verbal, de lui rendre compte d'un ouvrage intitulé: Акты, собранные кавказскою археогрaфическою комиссіею; Архивъ главнаго управленія намѣстника кавказскаго, t. I, напечатанъ подъ редакціею предсѣдателя комиссіи, ст. сов. Ад. Берже, Тифлисъ, 1866; c'est ce dont je vais m'acquitter.

L'ouvrage dont il s'agit forme un vol. in-fol., de IX — 816 pages, plus les Index, encadrées de filets; parfaitement imprimé, sur beau papier, à la Typographie du Lieutenant pour le Caucase; orné d'un riche frontispice, d'un portrait du général-lieutenant K. Ph. Knorring, premier commandant en chef de la Transcaucasie, ainsi que d'une carte, qui n'offre que les grandes divisions géographiques de la contrée: le tout exécuté à la lithographie de K. Tomson, à Tiflis. Au point de vue de l'art, cette publication ferait certaine-

ment honneur à l'une des grandes capitales européennes.

Quant au contenu, l'honorable M. Berger nous apprend qu'au baron A. P. Nicolaï appartient l'initiative de la fondation d'une Commission archéographique, à Tiflis, projet que S. A. I. le Grand-Duc lieutenant a consacré par son approbation; pour lui, il s'est voué, comme président de ladite commission, à la publication aujourd'hui commencée, et dont nous ne pouvons que désirer vivement la continuation. Il rend compte, dans une courte Introduction, de l'histoire et de l'état actuel des archives de l'administration centrale de la lieutenance dont Tiflis est le chef-lieu. En 67 ans, il s'y est amassé 128,000 dossiers, dont ceux des trente dernières années ont un intérêt d'actualité, tandis que ceux des premières sont surtout précieux pour l'étude de la Caucasic dans son état antérieur et immédiatement postérieur à l'annexion.

Dès l'année 1818 Mgr. Phéophilacte, exarque de Géorgie, avait commencé à rassembler sous sa main les documents des églises de son diocèse; en 1852 cette collection, avec un certain nombre de chartes, provenant de Kouthaïs, se montait à 415 pièces, réunies aux archives centrales lors de l'incamération des domaines ecclésiastiques. Malheureusement 76 seulement de ces chartes en diverses langues, nommées en géorgiens «Goudjars,» ont été jugées dignes de l'impression, et le reste, comme trop peu important, a été éliminé.

A ce sujet je ferai quelques observations. J'ai des raisons de croire que les documents des églises et

couvents de la Géorgie se montaient à plusieurs milliers; car j'en ai eu entre les mains les Catalogues, contenant l'analyse de plus de 2500 pièces; de plus, deux volumes de copies à-peu-près authentiques, au nombre de 453. En outre, le Musée asiatique possède de bonnes copies, avec traduction russe, de plus de 150 chartes; j'en dois moi-même un nombre égal à l'obligeance de M. Berger, et une centaine ont été exécutées pour mon compte; j'en ai tenu et lu 117, qui se trouvaient au Département héraldique du Sénat, enfin j'en ai analysé près de 500 dans mes divers ouvrages. V. 4^e Rapp. sur mon Voyage, p. 3; Introduction à l'Hist. de la Gé., et Hist. moderne de la Gé. t. II, p. 406 sqq.

On pourrait encore s'étonner qu'ayant sous la main une charte géorgienne, de l'an 140 — 1020, la plus ancienne connue, une autre de l'an 1258, quelques dizaines des XIII^e — XV^e s., l'éditeur n'ait pas préféré celles-là aux plus récentes, dont une est notoirement apocryphe, et, si même il ne croit pas pouvoir imprimer beaucoup de pièces géorgiennes à la fois, qu'il n'ait pas commencé par les plus importantes, dans l'ordre chronologique.

Pour le moment, soyons reconnaissants de ce qui nous est donné: 62 pièces géorgiennes, du XIV^e au XVIII^e s., 14 documents persans, d'histoire moderne. Les actes géorgiens admis dans le volume dont il s'agit sont fort intéressants, bien traduits en russe, par M. G. Berdzénof, et munis de notes peu nombreuses, mais bonnes et utiles. Le reste du volume contient une trentaine de pièces relatives à la fin du

XIX^e s. et à la Kabarda, et 1138 pièces, des années 1799 — 1802, tant russes que géorgiennes, réparties en XVIII sections, j'en reparlerai plus tard. Le tout est riche en faits, en noms propres, en dates positives.

Bien que la plupart des documents purement géorgiens roulent sur des privilèges ecclésiastiques, on peut y puiser une solide instruction sur les sujets les plus divers, p. e. sur l'état des personnes souveraines et le clergé, sur les paysans et les impôts, sur les ventes et achats...; car les chartes sont la vraie manne des historiens et se prêtent aux recherches les plus variées. Pour le moment je m'occuperai spécialement des notations chronologiques qui y sont employées. S. A. I. le Grand-Duc Michel ayant fait présent à la Bibliothèque Imp. publique de 10 originaux, dont 9 sont imprimés dans les Акты, j'ai eu le bonheur de pouvoir les étudier *de visu*.

Ces chartes ne sont datées de l'année seule de l'incarnation que rarement, et ce en Iméreth; parfois dans le Karthli, de cette année conjointement avec le kroniconi ou année pascalle du cycle de 532 ans, mais pas avant le XVII^e s.; plus généralement du kroniconi seul, quelquefois avec l'année mondaine de l'ère grecque, 5508 avant l'ère chrétienne; peu fréquemment encore, de quelque autre caractéristique chronologique, comme le cycle solaire; je n'en connais qu'une avec la date du cycle lunaire, mais quelques exemples avec l'âge de la lune pour une année, un mois et un jour donnés. Habituellement on y trouve le quantième mensuel: presque toujours, en Iméreth, et souvent dans le Karthli, l'indiction, i. e. selon

l'usage géorgien de ce mot, l'année du règne du roi signataire; très-rarement le jour de la semaine ou son N° dans l'ordre de l'hebdomade. Le traducteur des Акты, pour la partie géorgienne, a exécuté avec soin et exactitude la réduction des kroniconi aux années chrétiennes; pour les autres notations, il ne les a jamais contrôlées, quelque intéressant que soit ce genre de critique, auquel la présente note est consacrée.

Voici à ce sujet mes remarques.

1) A la p. 7 des Акты se trouve une charte de franchise d'impôts pour les paysans appartenant à l'église de Sion, à Tiflis, donnée par le «roi des rois Louarsab 1^{er}, avec son épouse Tamar et ses fils Simon et David.» Elle est datée du kroniconi 228 — (1540 de J.-C.), 13^e indiction du règne. Or, suivant Wakhoucht, Louarsab devint roi seulement en 1534: c'est donc une rectification à faire et 7 ans à ajouter à la durée connue du règne de Louarsab 1^{er}, remontant à l'an 1527. Cette rectification est d'autant plus nécessaire, qu'un acte sur parchemin, dont l'original est maintenant à la Bibliothèque Imp. publique, mais n'a pas été imprimé, est signé du même «roi des rois Louarsab, avec ses frères Darazan et Ramaz,» et daté du 11 décembre 218 — (1530 de J.-C.).

2) Une autre charte (p. 9), du roi Alexandré II de Caketh, avec ses fils David, Giorgi et Costantiné, donne à sa soeur Kéthévan, dont l'histoire est peu connue, le village d'Acouris, dans le Caketh, et confirme les privilèges, accordés par son père, le roi Léon II, au couvent de David-Garesdja; ce magnifique spécimen de calligraphie mesure en longueur 5 arch.

6½ verchoks; en largeur 5½ verchoks; l'écriture, en 215 lignes, est de ¾ verchoks. La confirmation de l'acte, par le roi David II Imam-Qouli-Khan, est en deux lignes, des ¾ de la longueur totale du rouleau.

Cette pièce est datée:

7104 du monde,
285 kroniconi,
8 cycle solaire,
24 j. de la lune,
30 avril.

La confirmation a eu lieu le 11 février 396—1708.

On sait positivement qu'un cycle pascal géorgien, le XIII^e, a commencé en 781 de J.-C.; $780 + 5508 = 6288$; or $6288 : 532$ donnant seulement 11 cycles plus 436 ans, il a fallu pour parfaire le 1^{er} cycle ajouter arbitrairement 96 ans à l'année du monde, en sorte que, d'après ce système, la naissance de J.-C. s'est trouvée fixée à l'an 5605: c'est donc à cette ère, et seulement à cette ère, que doivent se rapporter les années des cycles pascaux géorgiens; mais comme elle est très-peu usitée, il arrive souvent, que les écrivains, sans en avoir conscience, réunissent les kroniconi géorgiens avec l'ère, plus connue, de 5508. C'est le cas de la charte qui nous occupe: au lieu de $5604 + 780 + 532 + 285 = 7201$, l'écrivain a donné, l'année mondaine d'après l'ère grecque, et cela sans s'apercevoir que la date 7104 est trop faible d'une unité: car $5508 + 780 + 532 + 285 = 7105$, et le kroniconi 285 répond à 1597, qui, soustrait de 7104, donne 5507 pour reste, au lieu de 5508. Je puis encore alléguer un autre exemple: analogue à

celui-là. Au N° 449 du recueil des copies de Mtzkhéthâ, on trouve un acte du roi Giorgi XI, de Karthli, par lequel ce prince, avec la reine Thamar et son fils aîné Bagrat, fonde une agape au 1^{er} septembre, fête de Mtzkhéthâ, en l'honneur de son père Wakh-tang V et de sa mère Rodam Orbéliane Barathachwili, dite en religion Ecatérina, à la charge des habitants de Didoubé; car son père avait construit un canal, allant de ce village à Awdchala, au voisinage de Tiflis. Cet acte est daté:

7189 du monde (ère grecque),
370 kroniconi,
4^e indiction ou année du règne de Giorgi.

Or si, comme cela est exact, 370 répond à 1682, cette année, soustraite de 7189 laisse aussi 5507 pour reste, il y a donc inexactitude d'un an, comme dans l'acte d'Alexandre.

Dans un livre de Prières liturgiques ღოგვანი, imprimé récemment à Tiflis, je trouve également cette date fautive: «Tiflis, en 7372 depuis la création du monde, 1866 depuis l'incarnation» (7372 — 1866 = 5506).

Quant au cycle solaire 8, c'est moins une erreur qu'une mauvaise habitude de copiste; car il arrive souvent que la lettre numéraire ლ 8 soit employée au lieu de son homophone ე 5, qui est ici le vrai chiffre. En effet 7201, ou, ce qui revient au même 285, divisé par 28, donne 5 de reste, tandis que 7104 donnerait le reste 14.

Pour obtenir l'âge de la lune (სოფელსა მთვარის) au 30 avril, il faut opérer à la manière géorgienne.

285 : 19	30
19 : 15	— 19
<u>95</u>	NL <u>11</u> mars,
95	+ 30
<u>19</u>	<u>41</u>
— 1	— 31
18	NL <u>10</u> avril,
× 11	+ 14
<u>18</u>	PL <u>24</u> avril, 15 ^e jour de la lune,
18	+ 6
<u>198 : 30</u>	<u>30</u> avril, 21 ^e » » »
18	
+ 1	

19, épacte au
dernier jour de
février. (Iakcfkin.)

Encore y a-t-il un « moins » de 3 jours. Le déficit
sera nul, en opérant ainsi à la manière géorgienne :

19
+ 4 pour janvier, février, mars et avril,
+ 1 pour le სასწაობო , perpétuel,
+ 30 pour avril,
<u>54</u>
— 30
<u>24</u>

Ainsi la date rectifiée de l'acte serait :

7201 ou du moins 7105 du monde,
285 kroniconi,
5 cycle solaire,
24 de la lune,
30 avril.

3) Un acte, imprimé p. 31, donné par le roi Iésé, avec la reine Eléné, et adressé à Pawlé, métropolitain de Tiflis, contient des franchises accordées à l'église de Sion, en cette ville. Il est daté :

5508 du monde,
1716 de J.-C.,
404 kroniconi,
28 cycle solaire,
4 de la lune (4^e année du cycle lunaire),
10 mars, 2^e année du règne, sous le catho-
licos Domenti III et le tsarévitch Simon,
frères de Iésé.

Ici tout doit être calculé d'après le système grec, et en effet $5508 - 1716 = 7224 : 28 = 28$; quant à la lune, ce n'est pas son âge i. e. l'épacte, mais l'année du cycle, qui est indiquée.

1716 La 2^e année du règne est exacte, comme
— 2 on peut s'en convaincre en cherchant dans
1714 : 19 l'Histoire moderne de la Géorgie.
171 90
... 4

L'examen auquel je viens de me livrer sur les seuls actes du recueil des Акты dont la notation chronologique offre des circonstances particulières, m'a engagé à en contrôler quelques autres, du même genre, les seuls du reste que je connaisse. Ainsi dans les copies de Mtzkhéthà j'ai trouvé :

4) N^o 453, un acte passé sous le roi Rostom, de Karthli. Ce prince étant allé chasser à Chirak, dans

le Cakheth, le catholicos Křistéphoré lui exposa que l'évêque de Nino-Tsmida et les gens du village de Thwal étaient en contestation pour la propriété de la forêt dite Sakhokhbé-Dchala «forêt des faisans.» Par suite du serment prêté par les parties sur l'image de S^o Nino, promenée autour du terrain contesté, il fut décidé que ce terrain appartenait à Mtzkhétha. L'acte est daté:

jeudi 29 mai,
339 kroniconi.

Or 339 correspond à l'année chrétienne 1651, où le 1^{er} mars tomba un samedi ($1651 + 412 + 1 = 2064 : 7 = 6$), et le 29 mai fut réellement un jeudi ($6 + 2 + 2 + 29 = 39 : 7 = 4$).

5) Même recueil, N^o 182, Donation de paysans au catholicos Domenti II, par un prince Tzitzichwili, datée:

mercredi 13 juillet,
352 kroniconi.

352 répond à l'année 1664 de J.-C., où le 1 mars fut un mardi ($1664 + 416 + 1 = 2081 : 7 = 2$), et le 13 juillet réellement un mercredi ($2 + 2 + 2 + 3 + 2 + 13 = 24 : 7 = 3$).

6) Ibid. N^o 77, acte adressé au catholicos Domenti II, au sujet d'un terrain contesté, dont la propriété fut reconnue appartenir à Mtzkhétha, après serment prêté sur l'image de l'Assomption, d'Ouloumba, et sur 15 autres images. Il est daté:

samedi 1 du mois du vin (octobre)
355 kroniconi.

Or ce kroniconi correspond à 1667 de J.-C., où le 1 mars tomba un vendredi ($1667 + 416 + 1 = 2084 : 7 = 5$); le 1 octobre devrait être un mardi ($5 + 2 + 2 + 3 + 2 + 3 + 3 + 2 + 1 = 23 : 7 = 2$); mais, soit qu'il y ait eu omission dans ma copie, მზდსთბს , pour ზ. მზდსთბს , ou erreur de la part de l'écrivain, je n'ai pu faire concorder les deux notations.

7) Parmi les chartes dont je dois la communication à M. Berger, j'en ai trouvé une, dans laquelle Antoni, évêque de Tzager en Mingrélie, fils du dadian Otia, fils de Béjan-Dadian, conjointement avec son frère, le dadian Catzia II, offre des paysans à N.-D. de Tzager. Elle est datée:

vendredi 2 mars 1778.

Comme le 1 mars de cette année tomba un jeudi ($1778 + 444 + 1 = 2223 : 7 = 4$), la notation est juste.

8) Un acte par lequel Nicóloz Tsouloucidzé, abbé de Khophi, fait différents présents à ce monastère; il est daté:

$\text{ბჰაჰ} 6057$, pour $\text{ჰმჰაჰ} 7057$ du monde,

car les lettres ბ et ჰ s'emploient fréquemment l'une pour l'autre. Soit l'an 1549 ($7057 - 5508 = 1549$); mais comme je n'ai pas d'autres notices sur le personnage, je crains que la date n'ait pas été exactement transcrite.

9) P. 56 des Акты on lit un acte très-intéressant, adressé au roi Solomon 1^{er}, d'Iméreth, par un nombre considérable de grands personnages, nommés là, qui

s'engagent à soutenir le monarque dans sa résolution de ne pas vendre de chrétiens aux Turks. Il est daté :

1759 de J.-C.,
30 décembre,
5^e jour.

L'année julienne 1759, le 1 mars tombait un lundi ($1759 + 439 + 1 = 2199 : 7 = 1$), ainsi le 30 décembre tomba réellement un jeudi ($1 + 2 + 2 + 3 + 2 + 3 + 3 + 2 + 3 + 2 + 30 = 53 : 7 = 4$); mais comme les Géorgiens commencent l'hebdomade par le dimanche, notre reste 4 équivaut à 5 ou au 5^e jour. Cette manière de compter le rang du jour, au lieu de le nommer, était usitée chez les Grecs, et se rencontre fréquemment dans la chronique de Trébizonde, par Michel Panarète.

10) Autre exemple, *ibid.* p. 29, acte très-intéressant de Rostom, éristhaw du Radcha, en Iméreth, pour la restauration des domaines du Kouthathel, archevêque de Kouthaïs, daté :

7218 du monde (en géorgien ჳႉ႔; il a fallu
1710 de J.-C., beaucoup de sagacité pour dé-
29 juillet, chiffrier et restituer cette date,
7^e jour. qui doit se lire ჳႉ႔).

En 1710 le 1 mars tombait un mercredi ($1710 + 427 + 1 = 2138 : 7 = 3$), ainsi le 29 juillet fut un samedi ($3 + 2 + 2 + 3 + 2 + 29 = 41 : 7 = 6$); ici, comme au N^o 9, l'hebdomade géorgienne commence par le dimanche.

Puisque je suis en train de vérifications, je parlerai encore de deux inscriptions géorgiennes où est indiqué l'âge de la lune.

11) A quelque distance de l'état-major du régiment	
247 19	des carabiniers, près de Manglis,
19 13	M. Dimitri, de Gori, a trouvé une
57	pierre provenant de quelque bâ-
57	timent de l'église, sur laquelle
19	on lit ces quelques mots: «... .
— 1	a dédié (cet édifice) le 1 ^{er} jour
18	de la lune, au mois de février,
× 11	kroniconi 247.» En opérant à la
18	manière géorgienne, on trouve
18	en effet l'année 19 du cycle lu-
198 : 30	naire et la NL le 9 du mois de
180 3	février, résultat qui laisse pour-
18	tant quelques doutes, parce que
+ 1	l'inscription, publiée dans les 3a-
19 au 28 février,	nucku de la Société archéolo-
— 19	gique russe, n'est pas en bon état
NL 9 février.	de conservation.

12) Enfin dans le 2^e Rapport sur mon voyage, p. 167, j'ai donné une inscription qui fait foi que l'église de Coumourdo a été construite:

184 kroniconi,
un samedi,
de mai,
1 de la lune.

En opérant encore à la manière géorgienne, on trouve que la nouvelle lune de mai eut lieu le 17.

184 : 19	30
171 9	— 12
13	NL 18 mars,
— 1	+ 30
12	48
× 11	— 31
12	NL 17 avril,
12	+ 30
132 : 30	47
12, ép. au 28 févr.	— 30
	NL 17 mai.

Le Kroniconi 184 répond à 964 de J.-C., où le 1 mars tomba un mardi ($964 + 241 + 1 = 1206 : 7 = 2$); donc le 16 mai dut tomber un lundi, d'après le calcul ($2 + 2 + 2 + 16 = 22 : 7 = 1$). Je ne sais à quoi attribuer la différence de cinq jours entre ce résultat et l'indication donnée par l'inscription, telle je l'ai copiée et revue présentement sur ma copie originale. Une seconde copie, par M. Pérévalenko, fournit la même lecture, et d'ailleurs la lettre numérale **Ϛ** 1 est encadrée dans une ligne, qui la fait parfaitement ressortir: c'est donc bien «le samedi, 1^{er} de la lune, qui est indiqué.» Sans doute en opérant par le système grec j'arriverais à ce samedi; mais je doute qu'une pareille déviation soit permise, quand

964	2
<u>— 2</u>	2
962 : 19	2
12	14
<u>— 1</u>	20 : 7 = 6
11	samedi, 1 de la
× 11	lune. (Iakofkin.)
<u>11</u>	
11	
× 14	
<u>135 : 30</u>	
15	
30	184 : 19
<u>— 15</u>	171 9
NL 15 mars,	<u>13</u>
30	<u>— 1</u>
<u>45</u>	12
<u>— 31</u>	× 11
NL 14 avril,	<u>12</u>
30	12
<u>44</u>	132 : 30
<u>— 30</u>	120 4
NL 14 mai.	<u>12</u> épacte.

on sait par un manuscrit géorgien, daté précisément de l'an 941, qu'en l'année 184 du cycle pascal l'épacte géorgienne est 12 et non 15, même différence de 3 jours qui vient d'être remarquée, N° 3).

Et ce n'est pas seulement en Géorgie que les inscriptions fournissent des matériaux au computiste pour les calculs les plus délicats. Par exemple, le savant M. Mommsen a recueilli des inscriptions latines, dont une en caractères grecs, des III^e — V^e s., où

sont mentionnés les 7 noms planétaires actuels des jours de l'hebdomade: Solis, Lunae, Martis, Mercurii, Jovis, Veneris, Saturni dies, avec des indications si précises du calendrier romain que, hors une seule, celle du lundi, j'ai pu les réduire toutes aux notations du calendrier chrétien; v. *Römische Chronol. bis auf Cäsar*, Berlin 1866, p. 312. Quant aux quantités lunaires dont il y est fait mention, pas un seul ne s'est prêté aux opérations ordinaires de calcul. Jusqu'à la découverte de ces textes, on ne connaissait que deux passages, de Pline et de S. Justin, où était mentionné le dimanche seulement, sous le nom de dies Solis, et l'on n'avait qu'une idée vague de l'époque où l'hebdomade planétaire, analogue à la semaine biblique, a été en usage à Rome.

Le recueil des Акты sera d'un immense secours pour l'historien qui voudra s'occuper de la Géorgie, depuis l'annexion, en parler décemment et avec exactitude, dans les limites de la discrétion. Pour le moment, nous en étions réduits aux maigres matériaux épars dans les périodiques et dans quelques rares ouvrages, d'auteurs faiblement renseignés sur les événements contemporains; ou bien la crainte de traiter certains sujets délicats les faisait passer sous silence. Nous aurons maintenant, pour l'histoire contemporaine de la Géorgie, les Mémoires de deux tsarévitch, imprimés seulement en partie dans le t. II de l'Histoire moderne; les matériaux de M. P. Boutkof, qui bientôt verront le jour; le livre de M. Doubrovin: *Закавказье отъ 1803 — 1806 г.*; enfin les Акты. Du moins, pour la période semi-géorgienne du commencement de ce siècle, la lumière se sera faite.

Au lieu d'entrer dans le détail des actes géorgiens du recueil, disons quelques mots du contenu général.

La section II traite de la Géorgie sous le roi Giorgi XII; la III^e, de la maison royale de Géorgie. Dans ces deux parties de l'ouvrage on trouve en détail les pièces émanées de chaque personnage, en particulier, ou le concernant, à savoir: les reines Daria et Mariam; les tsarévitch Ioulon, Wakhtang, Mirian, Alexandre, fils du roi Iracli II; Dawith, Ioané, Théimouraz, fils de Giorgi XII.

La IV^e traite des troubles de la Géorgie, après la mort du roi Giorgi; la V^e, de l'annexion et de la nouvelle administration. Les dernières sont consacrées à la partie de l'instruction publique, aux mines, aux voies de communication, aux clergés géorgien, arménien et catholique. L'Iméreth, l'Oseth, chacun des cantons musulmans et la Perse, ont leur section particulière: le tout est terminé par un vaste Index alphabétique. Il suffit de cet aperçu pour donner une idée des trésors historiques mis à la disposition du publique avide d'instruction.

25 avril 1867.

